

# Conseil de Quartier

## le compte-rendu

Plaine de Saythe/Bel Air

Réunion du mercredi 6 février 2019 – Maison de quartier Farrère



LISE BOIRIVENT,  
coprésidente habitante



MICHEL VILLARD,  
coprésident élu



### L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

#### ➤ Présence et échange avec la police municipale

• **Vers le numéro 26 de la rue Claude Farrère** : les conseillers de quartier évoquent des voitures ventouses qui ne seraient pas enlevées malgré des signalements. La police municipale rappelle la procédure sur le domaine privatif. Le policier indique que le bailleur doit alerter la police municipale afin qu'un équipage marque le véhicule. Ensuite, son propriétaire reçoit un courrier de mise en demeure lui demandant de l'enlever. Si la personne ne réagit pas, la voiture est enlevée entre une semaine et un mois après envoi du courrier.

• **36 rue de la Cordière** : une conseillère de quartier évoque des dépôts réguliers de déchets d'appareils électroménagers sur la voie publique. Le policier indique que les équipages font preuve de vigilance et rappelle que si la personne est prise sur le vif, elle devra s'acquitter d'une amende qui pourra aller jusqu'à 1500 euros.

• **Rue de la Cordière** : les conseillers de quartier constatent qu'en dépit de l'interdiction en vigueur, de nombreux poids lourds circulent dans cette rue pour éviter le radar sur la route d'Heyrieux. Cela occasionne les nuisances sonores pour les riverains.

Le policier précise qu'effectivement l'interdiction est valable sauf si le chauffeur est en livraison.

#### ➤ Échange avec la direction d'Est Métropole Habitat

• **Secteur Jean-François Millet à Bel Air 3** : les conseillers de quartier évoquent des difficultés de stationnement car des habitants d'autres secteurs viennent s'y garer. Les conseillers demandent s'il est envisageable que le bailleur crée d'autres places de stationnement aux abords de la maison de quartier Farrère. Le représentant du bailleur indique que 20 places de stationnement supplémentaires ont été créées en 2018. Il paraît difficile d'en matérialiser d'autres vers la maison de quartier Farrère. Le bailleur étudiera d'autres possibilités.

Les conseillers de quartier souhaitent savoir quels sont les résultats des actions menées par le bailleur sur le domaine de la propreté. Le représentant d'Est Métropole Habitat indique que la fin d'année 2018 a été particulièrement difficile avec un très gros volume d'encombrants à enlever dont 30m<sup>3</sup> de banquettes. Le bailleur évoque aussi l'achat d'un nouvel outil de nettoyage, le Glouton qui circule en priorité à proximité des trois centres commerciaux.

Les conseillers de quartier évoquent également des difficultés de chauffage dans certains appartements. Le bailleur indique que la problématique est importante à Farrère, Barbusse et même à Mansart malgré la réhabilitation. Des travaux ont été réalisés et d'autres sont à inscrire.

Les conseillers souhaitent aussi avoir des précisions sur le calendrier des travaux et réhabilitations dans le parc EMH. Le représentant du bailleur indique que la réhabilitation Mansart/Farrère s'achève et que les études vont démarrer sur le secteur Bonnevey où les locataires ont donné leur accord pour les travaux. Il précise que la baisse des allocations pour le logement aura des impacts sur le calendrier et leur envergure.

Concernant le plan des domanialités dans le quartier, le représentant du bailleur indique que l'étude urbaine en cours permettra de clarifier les compétences entre la Ville, la Métropole et le bailleur.

• **Devant les immeubles vers la rue Jean-François Millet** : les conseillers de quartier demandent si des dispositifs peuvent être installés pour faire ralentir les véhicules qui viennent de Bel Air 2. Le bailleur étudiera la possibilité d'en poser vers le virage entre Bel Air 2 et Bel Air 3.

Les conseillers souhaitent alerter sur le manque de propreté derrière le pôle commercial de Bel Air 1 car certains commerçants n'utilisent pas le local et le dispositif mis à leur disposition et laissent des cartons s'entasser au sol. Aussi, des habitants regrettent que la terrasse et les abords de la brasserie du Mont Blanc sont jonchés de mégots. Ils demandent également que la police municipale fasse preuve de vigilance quant à des trafics de stupéfiants qui pourraient se dérouler aux abords de ce commerce.

Des conseillers de quartier demandent une amélioration de la signalisation de Bel Air avec l'ajout de panneaux de sens interdit et une amélioration du traçage de la signalétique au sol.

• **108 rue Guy de Maupassant** : un conseiller de quartier indique que du fait de la matière de l'enrobé, en cas de pluie, le cheminement est impraticable.

#### ➤ Point sur les problématiques espaces publics : voirie, éclairage, etc. ...

Les conseillers de quartier évoquent des problèmes de luminosité à des endroits stratégiques et demandent s'il est possible de le compléter vers les passages piétons et aux abords des équipements scolaires notamment.

Le service espace public de la Ville indique que ces demandes doivent être répertoriées sur un plan afin qu'il puisse étudier la faisabilité de ces compléments et les chiffrer. Il précise

qu'il y a déjà eu des compléments d'éclairage aux abords de la Maison de quartier 25 bis Claude Farrère, de la plaine des jeux Mansart et du groupe scolaire Mansart et d'autres éclairages complémentaires sont prévus sur ce secteur. Les conseillers demandent un éclairage plus fort vers la rue Colette et le collège en particulier et vers le boulevard des roses. Les conseillers demandent de retarder l'extinction des candélabres notamment aux abords des écoles. La Ville indique que c'est une horloge astronomique qui gère l'allumage et l'extinction de l'éclairage en fonction de la luminosité.

La Ville indique également que l'éclairage de Bel Air est en grande partie la propriété d'EMH qui le rénove actuellement dans le cadre des travaux de réhabilitation de Bel Air 2 Mansart Farrère. La ville gère uniquement l'entretien et règle les consommations sur certains secteurs.

Les conseillers de quartier demandent que le réglage des feux tricolores vers le nouveau carrefour entre la rue de l'Égalité et la nouvelle voie Mansart-Farrère soit rectifié. La Ville fera remonter ce signalement à la Métropole. Ils demandent également une amélioration sur deux autres points à savoir à proximité du cimetière en allant vers la rue Claude Farrère et à la sortie de la résidence de Saythe où les feux pourraient être encore mieux synchronisés.

Les conseillers évoquent également le manque de places de stationnement vers les nouvelles constructions rue de la Cordière. La Ville indique que cette problématique a été évoquée dans le cadre de la révision du PLU-H et est intégrée à la charte pour un aménagement et un habitat maîtrisés. La Ville souhaite également que les promoteurs incitent les résidents à se garer dans leurs garages pour éviter leur utilisation comme espaces de stockage. La Ville rappelle aussi la création de places de stationnement gratuites via l'acquisition de terrains dans différents secteurs.

Une conseillère de quartier demande le démontage de la cabane à chat près de la maison de quartier Farrère et évoque une difficulté d'évacuation des eaux en face du CITEP.

### ► Bilan de la fête des lumières

Les conseillers de quartier ont beaucoup apprécié la prestation de la fanfare et souhaitent pour l'année prochaine un spectacle plutôt dansant et plus festif pour le final. Ils ont apprécié aussi le parcours qui a permis de faire découvrir aux habitants la résidentialisation de Mansart Farrère.

### ► Appel à volontaires pour l'action droits et responsabilités au Collège Colette

Cette action est aujourd'hui menée dans tous les collèges de la Ville et permet d'aborder avec les élèves des questions comme le droit des enfants, la famille, la justice des mineurs et de les sensibiliser sur la question des incivilités aux abords des établissements. Des conseillers s'impliqueront cette année et une formation leur sera proposée.

### ► Point sur les grands projets dans le quartier :

- **Ferme pédagogique** : les conseillers de quartier souhaiteraient visiter une ferme pédagogique dans le secteur de Villefontaine et pouvoir visiter la maison du 42 rue de la Cordière avec des techniciens afin d'avoir une vue d'ensemble des travaux à réaliser pour ce projet. La Ville précise que ce projet coûteux doit être chiffré et que des discussions sont en cours avec la Métropole sur le foncier pour que la Ville devienne propriétaire des terrains derrière actuellement considérés comme à urbaniser. Un lien sera à faire avec l'étude urbaine en cours.

- **Parc Nelson Mandela** : les travaux d'éclairage commenceront très prochainement et le parc ne sera pas éclairé pendant au moins un mois. La livraison du parc réaménagé est toujours prévue pour fin avril/début mai.

La Ville indique qu'il est proposé d'y organiser un pique-nique inter-conseils de quartier pour clôturer la permanence à la maison des projets le **samedi 25 mai**.

Concernant l'inauguration officielle, la date reste à confirmer car la présence de l'ex rugbyman Sébastien Chabal a été évoquée dans le cadre du partenariat avec son entreprise qui installe des plateformes sportives et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

- **Maison de Santé Pluri-Universitaire** : les conseillers de quartier soulignent la qualité du bâtiment, la diversité de l'offre proposée et les actions collectives que les professionnels de santé mèneront pour promouvoir la santé à Bel Air.

Ils évoquent néanmoins le manque de places de stationnement et souhaitent que la Ville demande au Sytral que le C25 puisse s'arrêter à proximité.

- **Commerces rue du 8 mai 1945** : La solution privilégiée serait la destruction/reconstruction avec des services à l'étage et du stationnement devant. Le coprésident élu rappelle le planning prévisionnel. L'étude urbaine pourrait s'achever à l'été 2019, le financement du projet pourrait être inscrit à la Programmation Pluriannuelle d'Investissement de la Métropole de 2020, la Déclaration d'Utilité Publique interviendrait en 2020-2021. Le projet pourrait se réaliser à l'horizon 2022-2023.

### ► Informations Mairie :

Dans le cadre du Plan 4000 arbres, plusieurs plantations ont eu lieu le 7 février sur plusieurs sites de bel air : vers le 3 rue Alain Fournier, le patio de la MJC et au square Barbusse.

**Le nettoyage de printemps aura lieu cette année le samedi 4 mai et les conseillers de quartier accueilleront les habitants sur les différents sites à partir de 9h.** Les conseillers espèrent que le Parc Mandela sera accessible à cette date.

## ?

### TOUR DE TABLE, QUESTIONS DIVERSES

- **Chemin Henri Chrétien** : un conseiller de quartier demande son nettoyage.

Les conseillers de quartier demandent que des arbres soient coupés vers le cimetière car les tombes sont régulièrement sales. Cette demande sera transmise au service espaces verts.

Une conseillère de quartier souhaite que la Ville demande au Sytral une meilleure desserte de la zone commerciale de la Palombière.

Service Communication Ville de Saint-Priest - 02/2019 - Impression : Atelier Michaud

## VILLE DE SAINT-PRIEST

### Contact mairie "Conseils de quartier" :

Vanessa Lemazurier  
Tél. 04 72 23 49 40  
Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr  
Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest  
Service Démocratie locale  
Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina  
69800 Saint Priest

### Le Conseil de quartier « Plaine de Saythe / Bel Air » c'est...

29 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :  
ASSID A., BARATTE P., BELLISI M., **BINDHAT J.-B.**, **BOIRIVENT L.**,  
BOURBON E., **CHETAIL F.**, **COLLET M.**, **CORDIER J.**, ESCUTENAIRE I., **FODIL R.**,  
**GIRISIT Z.**, GROS J.-M., HUBERT P., JANIN M., KACEM S., LEHLALI H., **LEROY P.**,  
MARTIN A., MATHIEU D., MONIN J., NYIRAMAKUBA V., ONAMBELE N.,  
PALOMBO SALA H., **PIGNARRE M.**, **ROBLOT B.**, **ROUSSEAU M.**,  
**SCAVO A.**, THOMASSIN R.

